

Délibération n° 1 du 10 juillet 2026
portant désignation des membres de la commission permanente du congrès de la
Nouvelle-Calédonie

Historique :

Créée par : Délibération n° 1 du 10 juillet 2026 portant désignation des membres
de la commission permanente du congrès de la Nouvelle-Calédonie

JONC du 17 juillet 2026
Page 16320

Modifiée par : Délibération n° 6 du 7 août 2026 portant actualisation de la
composition des organes du congrès et de la désignation de ses
représentants dans les organismes extérieurs

JONC du 19 août 2026
Page 17741

Article 1^{er}

Modifié par la délibération n° 6 du 7 août 2026 –Art. 1^{er}

La commission permanente est composée, pour la période 2026-2027, ainsi qu'il suit :

- Mme Veylma Falaeo,
- Mme Maria Waka,
- M. Jordan Courtot,
- Mme Marie-Jo Barbier,
- Mme Valentine Eurisouke,
- Mme Cynthia Jan,
- Mme Omayra Naisseline,
- M. Caël Normandon,
- Mme Odri Wajoka,
- Mme Laurie Humuni,
- Mme Naïa Wateou.

Article 2

La présente délibération sera transmise au haut-commissaire de la République ainsi qu'au gouvernement et publiée au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.